

Bussigny Elle a tout d'une grande...version sympa !

7500 habitants dépassés, Bussigny tutoiera les 10 000 habitants dans dix ans, ce qui fera accéder la commune au statut de «ville»!

Ce fort développement démographique est parfaitement maîtrisé, car la commune a su conserver des attraits et une ambiance villageoises, essentiels à l'intégration de tous, qu'ils aient 7 ou 77 ans ou une langue maternelle autre que le français.

La Municipalité sait conjuguer rigueur comptable et qualité de vie des habitants et fait ainsi une brillante démonstration de la phrase: «Quand on veut, on peut». Le syndic Michel Wehrli ne la prononce jamais, mais il se contente de la mettre en pratique avec l'appui de ses collègues de l'Entente communale à la Municipalité, qui regroupe radicaux, libéraux et indépendants de droite.

Grâce à une gestion rigoureuse, Bussigny n'a pas de dettes! La commune disposait même de 12 millions de liquidités fin 2005... alors que les investissements au profit de la collectivité se sont élevés à plus de 40 millions de francs au cours de la dernière législature! De plus, le taux d'imposition communal est à 67!

L'Entente communale de Centre-droite y présente quatre candidats, dont trois municipaux sortants et un nouveau.

Ce qu'ils ont fait:

- Construction d'une Maison de la petite enfance pour environ 2 millions de francs.
- Construction du Collège du Tombay 2.
- Réfection du patrimoine communal, notamment de l'ancien Café du Raisin, de l'Hôtel de Ville et de la Grande salle (en cours), du Chalet des écoles à Château-d'Œx et des Collèges de Dalaz et de Roséaz.
- En 2004, la commune a adhéré à la convention d'entente intercommunale pour le travail dans le domaine socio-éducatif dit «Prévention jeunesse» (quatre communes).

- Mise à disposition des jeunes d'un centre de rencontres et d'animation.
- Organisation de manifestations culturelles regroupant les diverses ethnies domiciliées sur la commune.
- Elaboration de conditions-cadres et des infrastructures nécessaires au développement des entreprises et des places de travail.

Ce qui est prévu:

- Veiller à un développement harmonieux pour intégrer au mieux les futurs habitants du quartier de Bussigny-Ouest (+2000 habitants...) qui comprendra également des espaces publics et un complexe scolaire.
- Entamer la réflexion pour la création d'un EMS situé dans ce nouveau quartier.
- Mettre en œuvre la construction d'habitations à loyer modéré.
- Accroître l'offre en transports publics, en partenariat avec les communes voisines.
- Collaborer avec les communes de l'Ouest lausannois dans les domaines sensibles tels que la sécurité, la mobilité et la gestion des espaces publics.
- Promouvoir de nouvelles activités culturelles dans le centre de la localité, actuellement en cours de rénovation.



JEAN-DANIEL LUTHI
radical
Municipal depuis 2005
Né le 8 décembre 1957
Conseiller communal de 1986 à 2005

Domicilié à Bussigny dès sa naissance
Ingénieur HES
Dirige son bureau d'ingénieur-conseil à Bussigny
Actif dans la gestion de projets et la sécurité
Commandant des sapeurs-pompiers de 1997 à 2005



JEAN-FRANÇOIS JOLIMAY
radical
Président du Conseil communal en 1998
Né le 21 mai 1947

Conseiller communal depuis 1994
Domicilié à Bussigny depuis trente ans
Ingénieur ETS
Directeur commercial en informatique et télécommunications
Président de l'Union des sociétés locales de 1991 à 1994



MICHEL WEHRLI
radical
Syndic depuis 1994
Né le 1^{er} mars 1945
Domicilié à Bussigny depuis quarante ans

Expert comptable diplômé
Président d'une fiduciaire lausannoise
Président de la Commission communale Suisses-étrangers
Membre du comité de l'Union des communes vaudoises



CLAUDINE WYSSA
libérale
Municipale depuis 2002
Conseillère communale de 1987 à 2002
Née le 10 novembre 1953

Domiciliée à Bussigny depuis vingt-cinq ans
Mathématicienne, diplômée de l'Université de Zurich
Directrice de l'Association suisse des musiciens
Présidente de la Conférence des directeurs de police de l'Ouest lausannois